

# **Un transformateur électrique géant sur 10 Hectares à Dun-sur-Auron ! (appelé aussi poste source)**

## **Le Berry républicain nous en avait informés :**

Il y a maintenant plus d'un an, que RTE recherchait un terrain pour implanter un poste source. Celui de la route de Bussy est saturé, il ne peut pas accueillir l'électricité qui serait produite par tous les projets photovoltaïques et éoliens du Dunois et des communes environnantes.

Ces derniers jours le projet se précise, et deux terrains sont retenus pour accueillir cet équipement. Un premier terrain sur la route de Bussy, là où se trouve le poste actuel et un deuxième sur la route d'Avord en face du lieu-dit Ripière. L'un sera choisi par le Préfet.

**Les installations auront la hauteur d'un immeuble de 6 étages !**



2 photos du poste source de Marmagne

Au-delà de ses aspects inesthétiques qui défigurent l'environnement, la possibilité d'accueillir de l'énergie électrique en masse et de la transformer pour la véhiculer sur des lignes à haute tension permettra de multiplier les projets éoliens et photovoltaïques sur le Dunois et dans les communes environnantes, les transformant ainsi en zones industrielles.

## **Aussi nous disons NON à cette implantation, quel qu'en soit le lieu.**

# Plus de 500 hectares de projets photovoltaïques dans les environs !

Le projet le plus important est celui situé sur les communes de Parnay/Dun. C'est près de 100 hectares qui vont être clôturés. Le Préfet a autorisé ce projet démentiel qui est en recours administratif auprès de la Cour Administrative d'Appel de Versailles.

Mais les communes environnantes font l'objet de 15 autres projets : 2 sur Saint-Denis-de-Palin de plus de 73 ha, 1 sur Saint-Denis-de-Palin/Saint-Germain-des-Bois de 105 ha, 1 sur Vorly/Saint-Germain-des-Bois de 16 ha, 2 sur Saint-Germain-des-bois de 25 ha, 1 deuxième sur Parnay de 18 ha, 3 sur Bussy de plus de 8 ha, 2 sur Meillant de plus de 23 ha, 1 sur Saint-Just de 41 ha, 1 sur Serruelles/Châteauneuf de 70 ha, sans compter 1 sur Arpheuilles de 57 ha inauguré ce 10 septembre.

Tout cela vient compléter le projet éolien de Barantheaume à Saint-Germain-des-Bois qui fait l'objet d'un recours en Conseil d'Etat.

Nos associations ne sont pas contre les énergies produites par les projets de développement durable, mais là il s'agit de projets industriels de grandes dimensions qui vont impacter le paysage et l'environnement, et qui vont créer des nuisances importantes pour les habitants demeurant à proximité.

Voulez-vous vraiment que nos campagnes ressemblent à ça ?



En effet nos associations, sont aujourd'hui alertées par de nombreux habitants menacés par l'implantation de parcs agrivoltaïques aux abords immédiats de leurs lieux de vie (à 30m, sur 1,2 ou 3 côtés de leur terrain.

Nous, agriculteurs et non agriculteurs, vivons dans le même espace rural, et bien évidemment la cohabitation harmonieuse est nécessaire.

Mais là ce ne sont plus des projets agricoles mais des équipements industriels pour produire une énergie électrique aléatoire, excédentaire, coûteuse et nécessitant pour son financement une augmentation de nos factures d'électricité.

Les équipes municipales peuvent freiner la volonté des puissances financières d'implanter des parcs éoliens, photovoltaïques, de production de gaz méthane, des bâtiments d'élevage ou toute autre installation industrielle à proximité des lieux de vie.

Les élections municipales de 2026 approchent. N'hésitez pas le moment venu à interpeller les candidats sur ces sujets fondamentaux pour votre vie quotidienne, afin d'éclairer votre choix le jour du vote.

**Les contentieux coûtent cher,  
(30 000 euros d'avocats pour le contentieux éolien).  
Nous avons besoin de votre aide pour pouvoir continuer à  
défendre votre cadre de vie et vous informer.  
Merci pour vos dons de soutien.**

*Ne pas jeter sur la voie publique*